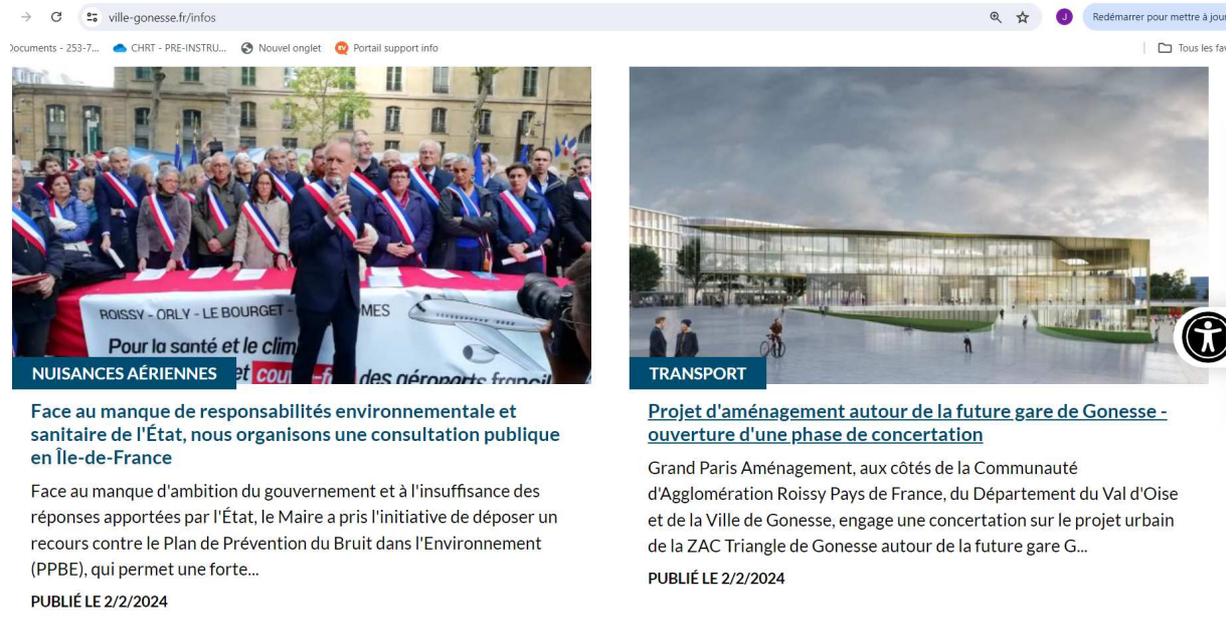


Annexe 3 – Publications site internet, journal et affichage de la ville de Gonesse

Article diffusé sur le site Internet de la Ville de Gonesse le 2 février 2024:



The screenshot shows the website 'ville-gonesse.fr/infos'. The top navigation bar includes a search icon, a star icon, and a 'Redémarrer pour mettre à jour' button. Below the navigation bar, there are several tabs: 'Documents - 253-7...', 'CHRT - PRE-INSTRU...', 'Nouvel onglet', and 'Portail support info'. On the right, there is a 'Tous les fa' button.

Article 1 (Left):



Face au manque de responsabilités environnementale et sanitaire de l'État, nous organisons une consultation publique en Île-de-France

Face au manque d'ambition du gouvernement et à l'insuffisance des réponses apportées par l'État, le Maire a pris l'initiative de déposer un recours contre le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), qui permet une forte...

PUBLIÉ LE 2/2/2024

Article 2 (Right):



TRANSPORT

Projet d'aménagement autour de la future gare de Gonesse - ouverture d'une phase de concertation

Grand Paris Aménagement, aux côtés de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, du Département du Val d'Oise et de la Ville de Gonesse, engage une concertation sur le projet urbain de la ZAC Triangle de Gonesse autour de la future gare G...

PUBLIÉ LE 2/2/2024



The screenshot shows the website 'ville-gonesse.fr/news/projet-d'aménagement-autour-de-la-future-gare-de-gonesse-ligne-17-avis-d'ouverture-de-la'. The top navigation bar includes a search icon, a star icon, and a 'Redémarrer pour mettre à jour' button. Below the navigation bar, there are several tabs: 'Documents - 253-7...', 'CHRT - PRE-INSTRU...', 'Nouvel onglet', and 'Portail support info'. On the right, there is a 'Tous les favor' button.

MENU

Projet d'aménagement autour de la future gare de Gonesse (Ligne 17) Avis d'ouverture de la concertation préalable à la modification de la ZAC Triangle de Gonesse

Grand Paris Aménagement, aux côtés de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, du Département de Val d'Oise et de la Ville de Gonesse, engage une concertation sur le projet urbain de la ZAC Triangle de Gonesse autour de la future gare Gonesse du Grand Paris Express (ligne 17).

L'arrivée de la gare de Gonesse du Grand Paris Express (ligne 17) offre une occasion unique de développer un pôle économique et innovant, doté d'espaces publics de qualité, de nouveaux bureaux, commerces, services et d'un pôle gare multimodal avec des lignes de transport à haut niveau de service. Cet aménagement autour de la future gare accueillera à terme des activités tertiaires et productives, notamment dans le domaine de la bioéconomie, ainsi que des équipements publics structurants, notamment dans le domaine de la formation. A plus long terme, le quartier pourrait également être desservi par une seconde ligne de métro (ligne 19) qui le relierait à l'aéroport Paris - Charles de Gaulle et au secteur de Nanterre - La Défense via le sud du Val d'Oise.

Cette concertation, prévue par les articles L. 103-2 et L. 103-4 du code de l'urbanisme, marque une nouvelle étape dans l'élaboration du projet urbain et constitue un préalable à la modification de la zone d'aménagement concerté créée en 2016. Habitants, usagers du futur quartier, acteurs économiques, et associations locales sont invités à s'informer, et à formuler s'ils le souhaitent des observations et propositions, sur le projet d'aménagement, à travers leurs questions, remarques et suggestions.

Les propositions pourront également être formulées via un registre physique mis à disposition du public à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Gonesse (66 Rue de Paris) et du Pôle Population

Les propositions pourront également être formulées via un registre physique mis à disposition du public à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Gonesse (66 Rue de Paris) et du Pôle Population Education et Solidarité de la Ville (1 Av. Pierre Salvi), ainsi que par le biais d'un formulaire de contact accessible sur le site internet ci-dessous : <https://forms.office.com/e/h8aWdyua2f>

Une journée d'ateliers thématiques sera organisée le mardi 19 mars prochain à 17h au siège de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (6 bis avenue Charles de Gaulle à Roissy-en-France), ainsi qu'une réunion publique au printemps. La participation à ces ateliers est ouverte sur inscriptions en ligne. Les informations pratiques pour accéder à ces ateliers sont disponibles sur le site de Grand Paris Aménagement ainsi que sur le site de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France : <https://www.grandparisamenagement.fr/operations/triangle-de-gonesse/>

Le formulaire d'inscription pour participer à la journée d'ateliers est accessible sur le lien : <https://forms.office.com/e/mfBN1WFLpR>

La concertation sera menée pendant toute la durée d'élaboration du projet. Son bilan sera arrêté à son issue.

Rappel d'éléments de contexte :

Conformément aux annonces du Plan Val d'Oise de mai 2021, Grand Paris Aménagement a engagé un travail partenarial avec les Collectivités et l'Etat pour définir un nouveau projet d'aménagement autour de la future gare de Gonesse du Grand Paris Express, dont la mise en service est prévue en 2028, et comprenant une cité scolaire internationale.

Pour mettre en œuvre ce nouveau projet et dans une logique partenariale, il a été décidé début 2022 de créer une société publique d'aménagement d'intérêt national réunissant Grand Paris Aménagement, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et le Département du Val d'Oise. Cette société a vocation à assurer l'ensemble des missions relatives à la mise en œuvre de ce nouveau projet.

Des études pré opérationnelles ont été engagées dès la fin 2022 en vue de la définition d'un nouveau projet.

Le périmètre du projet :



Le périmètre du projet :

-  Périmètre actuel de la ZAC
-  Secteur de 110 ha à aménager autour de la





Le périmètre de la ZAC actuelle sera potentiellement amené à évoluer, et sera arrêté d'ici la fin 2025.

Les objectifs de la ZAC modifiée :

La phase d'étude exploratoire a permis de faire émerger les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement, en cohérence avec les annonces du plan Val d'Oise. Ces objectifs ont fait l'objet d'une délibération du Conseil d'Administration de Grand Paris Aménagement le 9 octobre 2023 :

- Renforcer l'attractivité du territoire en complétant l'offre économique existante (Roissypôle, ZAC Sud CDG, Paris Nord 2, Le Bourget, etc.)
- Implanter des activités économiques tertiaires et productives, notamment thématiques sur les filières de la bio économie et en lien avec les projets agricoles du territoire.
- Développer une forte densité d'emploi à l'hectare, pouvant bénéficier en premier lieu aux habitants du territoire
- Aménager un pôle gare multimodal autour de la future gare du GPE
- Implanter des équipements publics structurants pour le territoire, répondant notamment au besoin de développer l'offre de formation sur le territoire.
- Au sein de la lisière agricole, accueillir des projets de production agricole à vocation expérimentales, sociales, pédagogiques.



Les premières orientations du projet :

Le projet et la programmation sont en cours de définition et les orientations ne pourront être définitivement arrêtées qu'à l'issue de la concertation réglementaire. Au stade de la réflexion, les projets suivants sont néanmoins envisagés :

- La gare du Grand Paris Express, dont la mise en service est prévue en 2028, ainsi que l'aménagement d'un pôle multimodal autour de la gare pour accueillir l'offre de Bus à Haut Niveau de Service, de bus, et une offre de stationnement de rabattement.
- L'implantation de la cité scolaire internationale, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2027
- L'implantation du centre National des Arts de la Rue, dont la livraison est également souhaitée dans la même temporalité que l'ouverture de la cité scolaire et la mise en service de la gare
- Un équipement sportif, à destination notamment des élèves de la cité scolaire

Le reste de la programmation sera pour l'essentiel centré sur des activités économiques à fort taux d'emplois, sur des typologies comprenant principalement des activités productives et également quelques programmes tertiaires.

Le reste de la programmation sera pour l'essentiel centré sur des activités économiques à fort taux d'emplois, sur des typologies comprenant principalement des activités productives et également quelques programmes tertiaires.

Le projet vise à être exemplaire sur le plan environnemental, que ce soit en termes d'usage du foncier (rationaliser l'emprise au sol en verticalisant les programmes, recherche de mutualisation pour économiser les besoins fonciers), de renforcement de la trame verte du territoire pour augmenter notamment la biodiversité, de qualité environnementale des projets immobiliers, ou encore de mutabilité dans le temps du projet à toutes les échelles.

Calendrier de mise en œuvre du projet :

- 2023 : création de la SPLA-IN Roissy Pays de France, engagement des études préalables pour la définition du projet
- 2024 : engagement de la concertation réglementaire préalable à la modification de la ZAC, poursuite des études préalables, et engagement des procédures réglementaires
- 2024-2025 : conduite des procédures réglementaires
- 2026 : premiers travaux d'aménagement (voiries et cité scolaire internationale).
- Sept. 2027 : ouverture de la cité scolaire internationale
- 2028 : mise en service de la gare de Gonesse
- 2028 - 2030 : livraison des premiers programmes



La concertation réglementaire relative à la modification de la ZAC

En application de l'article L. 103-4 du code de l'urbanisme, la concertation sera conduite pour permettre au public, sur une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, d'accéder aux informations relatives au projet, de formuler des observations et propositions qui seront étudiées et conservées par Grand Paris Aménagement en vue de la modification de la zone d'aménagement concerté sur le secteur du triangle de Gonesse.

Le projet d'aménagement est soumis à l'avis d'ouverture de la ZAC en vertu de l'article L. 103-4 du code de l'urbanisme.

ville-gonesse.fr/news/projet-d'aménagement-autour-de-la-future-gare-de-gonesse-ligne-17-avis-d'ouverture-de-la

Documents - 253-7... CHRT - PRE-INSTRU... Nouvel onglet Portail support info

- 2028 - 2030 : livraison des premiers programmes

La concertation réglementaire relative à la modification de la ZAC

En application de l'article L. 103-4 du code de l'urbanisme, la concertation sera conduite pour permettre au public, sur une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, d'accéder aux informations relatives au projet, de formuler des observations et propositions qui seront étudiées et conservées par Grand Paris Aménagement en vue de la modification de la zone d'aménagement concerté sur le secteur du triangle de Gonesse.

Les modalités de la concertation réglementaire ont fait l'objet d'une délibération par le Conseil d'Administration de Grand Paris Aménagement le 9 octobre 2023 :

- Une information sur les sites internet de Grand Paris Aménagement, de la ville de Gonesse et de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
- Une information au sein du journal municipal de la ville de Gonesse ;
- Une mise à disposition du public d'un registre physique d'observations situé à l'accueil de la mairie de Gonesse aux horaires d'ouverture ;
- Une mise en place d'un formulaire de contact permettant la formulation d'observations sur le site internet de Grand Paris Aménagement ;
- L'organisation d'une réunion publique ;
- L'organisation d'ateliers de concertation ;

Le dispositif envisagé s'articulera autour d'ateliers, thématiques sur les sujets de mobilité/transport et d'économie, qui se dérouleront le 19 mars prochain à 17h au siège de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (6 bis avenue Charles de Gaulle à Roissy-en-France). Les informations pratiques pour accéder à ces ateliers sont disponibles sur les sites web suivants :

<https://www.grandparisamenagement.fr/operations/triangle-de-gonesse/>

Le formulaire d'inscription pour participer à la journée d'ateliers est accessible sur le lien :

[Inscription - Journée d'ateliers thématiques \(office.com\)](#)

Les propositions pourront également être formulées via un registre physique mis à disposition du public à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Gonesse (66 Rue de Paris) et du Pôle Population Education et Solidarité de la Ville (1 Av. Pierre Salvi), ainsi que par le biais d'un formulaire de contact accessible sur le site internet ci-dessous :

La concertation sera menée pendant toute la durée d'élaboration du projet. Son bilan sera arrêté à son issue.

Publication dans le journal Municipal le Gonesseien de février 2024 :

ou sans rendez-vous pris sur Doctolib. habitants. G

LE GONESSEIEN • #003 • FÉVRIER 2024 • 9

Grands Projets

Projet d'aménagement autour de la future gare de Gonesse (Ligne 17) Ouverture d'une phase de concertation

• LIGNE 17

Grand Paris Aménagement, aux côtés de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, du Département de Val d'Oise et de la Ville de Gonesse, engage une concertation sur le projet urbain de la ZAC Triangle de Gonesse autour de la future gare Gonesse du Grand Paris Express (ligne 17).

L'arrivée de la gare de Gonesse du Grand Paris Express (ligne 17) offre une occasion unique de développer un pôle économique et innovant, doté d'espaces publics de qualité, de nouveaux bureaux, commerces, services et d'un pôle gare multimodal avec une ligne de transport à haut niveau de service. Cet aménagement autour de la future gare accueillera à terme des activités tertiaires et productives, notamment dans le domaine de la bioéconomie, ainsi que des équipements publics structurants, notamment dans le domaine de la formation.

Cette concertation, prévue par l'article L. 103-4 du code de l'urbanisme, marque une nouvelle étape dans l'élaboration du projet urbain et constitue un préalable à la modification de la zone d'aménagement concerté créée en 2016. Habitants, usagers du futur quartier, acteurs économiques, et associations locales sont invités à s'informer et à participer au projet d'aménagement, à travers leurs questions, remarques et suggestions. Les propositions pourront également être formulées via un registre physique mis à disposition du public à l'accueil de l'Hôtel de Ville et du PPES, ainsi que par le biais d'un formulaire de contact sur le site Internet de Grand Paris Aménagement. Une journée d'ateliers thématiques sera organisée prochainement. G

> Retrouvez l'article en version intégrale sur le site Internet de la Ville, rubrique *Ma Ville / Grands Projets*.

MARDI 5 MARS

PROJET D'AMÉNAGEMENT AUTOUR DE LA FUTURE GARE DE GONESSE (LIGNE 17)

Avis d'ouverture de la concertation préalable à la modification de la ZAC Triangle de Gonesse

Grand Paris Aménagement, aux côtés de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, du Département de Val d'Oise et de la Ville de Gonesse, engage une concertation sur le projet urbain de la ZAC Triangle de Gonesse autour de la future gare Gonesse du Grand Paris Express (ligne 17).

L'arrivée de la gare de Gonesse du Grand Paris Express (ligne 17) offre une occasion unique de développer un pôle économique et innovant, doté d'espaces publics de qualité, de nouveaux bureaux, commerces, services et d'un pôle gare multimodal avec des lignes de transport à haut niveau de service. Cet aménagement autour de la future gare accueillera à terme des activités tertiaires et productives, notamment dans le domaine de la bioéconomie, ainsi que des équipements publics structurants, notamment dans le domaine de la formation. A plus long terme, le quartier pourrait également être desservi par une seconde ligne de métro (ligne 19) qui le relierait à l'aéroport Paris - Charles de Gaulle et au secteur de Nanterre - La Défense via le sud du Val d'Oise.

Cette concertation, prévue par les articles L. 103-2 et L. 103-4 du code de l'urbanisme, marque une nouvelle étape dans l'élaboration du projet urbain et constitue un préalable à la modification de la zone d'aménagement concerté créée en 2016. Habitants, usagers du futur quartier, acteurs économiques, et associations locales sont invités à s'informer, et à formuler s'ils le souhaitent des observations et propositions, sur le projet d'aménagement, à travers leurs questions, remarques et suggestions.

Les propositions pourront également être formulées via un registre physique mis à disposition du public à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Gonesse (66 Rue de Paris) et du Pôle Population Education et Solidarité de la Ville (1 Av. Pierre Salvi), ainsi que par le biais d'un formulaire de contact accessible sur le QR code ci-dessous. **Lien : grandparisamenagement.fr/operations/triangle-de-gonesse.**

Une journée d'ateliers thématiques sera organisée **le mardi 19 mars prochain à 17h au siège de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France** (6 bis avenue Charles de Gaulle à Roissy-en-France), ainsi qu'une réunion publique au printemps.

La participation à ces ateliers est ouverte sur inscriptions en ligne. Les informations pratiques pour accéder à ces ateliers sont disponibles sur le site de Grand Paris Aménagement ainsi que sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France : roissypaysdefrance.fr.

Le formulaire d'inscription pour participer à la journée d'ateliers est accessible sur le QR code ci-dessous (**lien : grandparisamenagement.fr/operations/triangle-de-gonesse**).

La concertation sera menée pendant toute la durée d'élaboration du projet. Son bilan sera arrêté à son issue.









Annnonce de la réunion publique du 12 juin 2024 publiée dans le Gonesseien de Juin 2024 (reportée au 9 juillet 2024) :

Infos ————— Le mot du Maire

EN LIGNE

-  www.ville-gonesse.fr
-  @villedeGonesse
-  @villedeGonesse
-  Ville de Gonesse

CONTACTS

Accueil de l'Hôtel de ville :
01 34 45 11 11

Direction de l'Aménagement Urbain :
01 34 45 19 56

Police municipale :
01 30 11 89 89

HORAIRES

Hôtel de ville, 66 rue de Paris
lundi et mardi 14h-19h
Mercredi et jeudi 9h-12h30 et 14h-17h30
Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h

Pôle population Éducation et Solidarité, 1 avenue Pierre Selvi
lundi 9h-12h et 13h30-17h30
Mardi 13h30 et 17h30
Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30
Jeudi 9h-12h et 13h30-17h30
Vendredi 9h-12h
Samedi 9h-12h

Cimetière, rue du Thilly
Du lundi au vendredi 8h-17h
Samedi, dimanche et jours fériés 9h-19h

Déchèterie, 17 rue Gay Lussac
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h30
Samedi 9h-18h30 / Dimanche 9h-13h

**Chères Gonessiennes,
Chers Gonessiens**

Le 12 juin prochain se tiendra une nouvelle réunion publique concernant l'aménagement autour de la future gare de métro "Gonesse". En novembre dernier, j'ai souhaité faire avec vous un point d'étape quatre ans après l'abandon injustifié d'Europacity, et vous étiez plus de 200 Gonessiens à y avoir participé.

Comme je m'y étais engagé, nous revenons vers vous avec une nouvelle réunion publique pour échanger sur les projets autour de notre future gare de métro. Ce nouveau rendez-vous sera l'occasion de discuter directement avec les aménageurs du projet (Grand Paris Aménagement, Département du Val d'Oise, Société du Grand Paris etc...) et de parler ensemble de la construction de l'avenir de notre territoire.

Vous étiez nombreux aux assemblées de quartiers du mois de mai et lors des rencontres avec les habitants autour du bilan de mi-mandat, j'aurai plaisir à vous y retrouver pour la dernière date le 22 juin au centre commercial de la Madeleine.

Fidèlement. 

Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse 

**Le prochain Conseil municipal se tiendra le
lundi 24 juin
à 19h00**

 Retrouvez les menus de la restauration scolaire et des conseils de l'été ainsi que l'état de l'école > sur notre site internet 

Le Petit Gonesseien #005 - Imprimé à 12 000 ex.
Bimestriel des habitants de la ville de Gonesse

Directeur de la publication : Jean-Pierre Blazy - Directrice de la communication : Karine Guzman - Rédaction et secrétariat de rédaction : Karine Guzman, Sébastien Lacroix - Maquette : Nicolas Gomez - Photos : Ville de Gonesse - Photographes et imprimerie : Public Imprimé - Administration: Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 80000 95013 Gonesse Cedex - TEL : 01 34 45 11 77 (service communication) - 15381 0157 0018.

Si vous ne recevez pas le petit Gonesseien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champac, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 58.

LE PETIT GONESSEIEN • #005 • JUIN 2024 • 3

Réunion publique

MERCREDI 12 JUIN
SALLE JACQUES BREL / 19H

• TRIANGLE DE GONESSE

Une rencontre pour bâtir ensemble l'avenir de notre territoire

Après la décision brutale et unilatérale d'Emmanuel Macron en 2019 d'abandonner le projet Europacity pour des pseudos raisons écologiques, son premier ministre de l'époque Jean Castex avait détaillé en 2021 le plan très attendu de l'aménagement de la zone d'aménagement concertée (ZAC) du Triangle de Gonesse. Plusieurs années après cette visite à Gonesse, nous attendons toujours un véritable engagement de l'état sur le Triangle de Gonesse avec le Plan Val d'Oise.

Un métro automatique à Gonesse

Malgré les nombreux revirements de l'état, notre priorité numéro 1 a toujours été d'obtenir la construction de la gare du métro de la ligne 17 Nord, longtemps à défendre ce projet essentiel au désenclavement et à l'attractivité du territoire, c'est avec beaucoup de fierté qu'aujourd'hui nous avons la certitude que la station GONESSE ouvrira ses portes en 2028. Et cela malgré les tentatives désespérées des opposants au projet qui souhaiteraient priver notre ville d'un moyen de transport non polluant pour des soi-disant raisons écologiques allant même jusqu'à instrumentaliser un rapport de la Cours des Comptes dans les colonnes du Parisien Val d'Oise en mai dernier.

La ligne 17, un gain de temps pour les habitants

Trajet Gonesse-Carrefour-Pleyel
LIGNE 17 > 13min / RER D > 25min

Trajet Gonesse-La Défense
LIGNE 17 (+ ligne 15) > 29min
/ RER D (+ RER A + ligne 1) > 41min

Le projet de Cité Scolaire à vocation internationale

En 2020 nous demandions à l'Etat et à la Région de réaliser un lycée international sur le Triangle de Gonesse pour favoriser l'attractivité du territoire et ouvrir de nouvelles perspectives scolaires et professionnelles aux jeunes Gonessiennes et Gonessiens. Annoncée en mai 2021 la cité scolaire prévoit un collège de 600 élèves, un lycée de 1 715 places, un internat de 200 lits ainsi qu'une plaine d'exploitation agricole pédagogique. Elle devrait être livrée en 2027 pour un montant de 180 millions d'euros.

Une réunion publique pour construire ensemble le territoire

Nous nous retrouverons donc le **12 juin prochain, à 19h à la Salle Jacques Brel** à Gonesse pour échanger ensemble autour du projet d'aménagement du Triangle de Gonesse, j'espère vous y voir nombreux car c'est bien de l'avenir des générations à venir dont il sera question et des opportunités qui leur seront données pour réussir pleinement leur vie professionnelle et sociale !